CERENE - Centre d'étude et de recherche en économie et gestion logistique

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CERENE - Centre d'étude et de recherche en économie et gestion logistique. 2011, Université du Havre. hceres-02035086

HAL Id: hceres-02035086

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035086

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre d'étude et de recherche en économie et gestion logistique (CERENE)

sous tutelle des établissements et organismes :

Université du Havre

Décembre 2010

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre d'étude et de recherche en économie et gestion logistique (CERENE)

sous tutelle des établissements et organismes :

Université du Havre

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Décembre 2010

Unité

Nom de l'unité : Centre d'étude et de recherche en économie et gestion logistique (CERENE)

Label demandé : Unité de recherche

N° si renouvellement : EA 3223

Nom du directeur : Mme CANEL DEPITRE

Membres du comité d'experts

Président :

M. Claude MENARD, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Experts :

M. Jean-Luc OUTIN, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Mme Karine SAMUEL, IAE, Université Pierre Mendès France, Grenoble

Le CNU, sollicité, n'a pas proposé d'expert

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Jean-Bernard CHATELAIN

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Camille GALAP, Président de l'Université

M. Moulay Aziz ALAOUI, Vice Président à la Recherche

Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le 10 décembre 2010 conformément au planning suivant :

09H30-09H45 : Visite des locaux (bureaux permanents et doctorants)

09H45-10H00 : Huis clos du comité d'experts

Présentations et organisation de la journée

10H00-10H30 : Présentation rapide de l'unité avec la directrice du laboratoire : Mme Canel Depitre.

Présentation de l'activité de l'unité

Validation du décompte des produisants (comité d'experts et directeur)

Les faits et résultats les plus significatifs

Les réorientations éventuelles et le projet scientifique

La gouvernance

Points forts, points faibles.

10H30-11H00 : rencontre avec des chercheurs de la section 05 « démissionnaires ». (dont M. Lages Dos Santos). A huis clos

11H00-11H30 : rencontre avec des chercheurs de la section 05 « non démissionnaires », de la section 06, et des sections mathématiques et informatiques (dont M. Guérin). A huis clos

11H30-12H15 : rencontre avec le M. président de l'université, M. Camille Galap.

12H15-14H00 : déjeuner (président de l'université, Mme Canel, M. Lages Dos Santos, M. Guérin et un informaticien/mathématicien).

14H00-14H30 : rencontre avec les doctorants. A huis clos

14H30-15H00 : rencontre avec Mme Canel Depitre.

Retour sur les réorientations éventuelles, le projet, la gouvernance, les points forts, les points faibles. A huis clos

15H00-16h00 : Bilan du comité d'experts à huis clos

16H00: fin de la visite

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

- Localisation : **Le Havre**

Faculté des Affaires Internationales, Université du Havre

25 rue Philippe Lebon BP420

76057 Le Havre cedex

France

- Chercheurs répartis sur plusieurs sites : l'Université (Site Lebon), l'ISEL (Quai Frissard), et deux IUT (Craucriauville et Frissard)

- Unité créée en 1996

- Equipe de Direction :

Unité dirigée jusqu'en 2009 par Mme Isabelle Lebon, puis par le Président de l'Université au titre d'administrateur provisoire de septembre 2009 à septembre 2010, enfin depuis septembre 2010 par Madame Béatrice Canel-Depitre.

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	27	27
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	0	0
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	0
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	23	18
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	8

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

Il s'agit d'une unité de taille modeste qui a cependant la possibilité d'exploiter une niche très porteuse dans le domaine de la logistique, tant sur des aspects managériaux qu'économiques. L'unité a d'ailleurs développé des travaux et établi des liens avec son environnement en ce sens depuis sa création.

Cependant, il lui reste beaucoup à faire pour transformer l'essai. L'unité devrait en effet procéder à des modifications assez substantielles sur au moins trois points : (1) Développer un projet plus élaboré et plus précis, en particulier en intégrant mieux la dimension économique. De ce point de vue, le document fourni pour l'évaluation est plus qu'elliptique. (2) Développer une production scientifique (publications) correspondant aux standards exigés d'une équipe de recherche. (3) Etablir et renforcer une gouvernance en phase avec un projet ambitieux.

- Points forts et opportunités :

Il faut nettement distinguer l'axe « management logistique » de l'axe « mIcroéconomie, institutions et politiques publiques ».

Le premier axe se rattache à un projet cohérent et porteur, sur les différentes dimensions des questions de logistique, avec un bon ancrage local et régional. Il bénéficie d'un bassin de doctorants motivés et appuyés par des financements divers (conventions CIFRE, bourses locales et régionales) et profite de contrats avec les entreprises, le Port du Havre, etc. Il s'appuie aussi sur des réseaux internationaux, quoiqu'en nombre assez limité.

Le deuxième axe concerne une proportion relativement importante (eu égard au nombre de chercheurs dans cette unité) de produisants, mais ne présente pas de projet scientifique propre et structuré. Il faut en effet noter que six des dix membres rattachés à cet axe sont démissionnaires.

- Points à améliorer et risques :

Il convient donc là aussi de distinguer les deux axes.

Le premier axe doit être beaucoup plus attentif aux publications, développer de façon beaucoup plus intensive son intégration dans la communauté scientifique des logisticiens, en particulier au niveau national. Les membres de cet axe semblent en effet assez déconnectés des collègues français travaillant dans le domaine, si on en juge par les participations à des colloques, etc. Ce groupe doit tirer davantage parti de son potentiel de maîtres de conférences de manière à accompagner une rapide montée en puissance de leurs publications et de leurs responsabilités en matière de recherche. C'est aussi une condition essentielle pour assurer la continuité à long terme de l'encadrement doctoral et du développement du projet.

Dans le cas du deuxième axe, le problème est beaucoup plus délicat, pour des raisons qui seront développées plus loin, au point 4. En effet, bien qu'il regroupe des produisants, en particulier de jeunes enseignants-chercheurs prometteurs (mais tous doivent aller beaucoup plus loin dans l'effort de publication), ce sous-groupe ne présente pas de projet structuré, et le devenir des quatre chercheurs se rattachant à cet axe et qui ne sont pas démissionnaires est difficile à appréhender, sauf pour l'un d'entre eux, d'ailleurs très actif, qui semble s'être rattaché au premier axe. Le projet de départ des six démissionnaires vers une UMR de géographie semble problématique, car il n'y a pas d'indications très claires sur les conditions dans lesquelles cette unité accepterait les nouveaux entrants, compte tenu de sa thématique et de ses orientations. Par ailleurs, ce projet de rattachement va à l'encontre de la politique scientifique de l'établissement, politique qui a sa légitimité puisqu'elle vise à étoffer et conforter le potentiel du premier axe par l'apport d'économistes. De plus, elle a le souci d'articuler recherche et enseignement, ce qui est d'autant plus important du fait des filières de formation proposées et du nombre d'étudiants accueillis.

- Recommandations au directeur de l'unité :

La directrice de l'unité doit gérer une période de transition difficile. Elle doit veiller à l'approfondissement du projet scientifique, en particulier à travers une meilleure intégration des deux axes ou, a minima, en aidant au développement de coopérations sur des projets communs. Elle doit le faire dans un contexte où une partie des économistes ne se reconnaît pas dans le projet soumis (et il faut dire à leur décharge que le projet est loin d'être clair sur les possibilités pourtant réelles d'une coopération). Pour autant, l'impact des changements dans la logistique sur le marché local/régional de l'emploi présente un ensemble de problématiques économiques tout à fait pertinentes et s'inscrivant bien dans le développement local mais aussi national du laboratoire. La directrice et ses collègues devront aussi tenir compte de l'arrivée prévue de collègues recrutés sur concours et susceptibles de modifier certains aspects du projet. Il faudra donc en tenir compte dans l'organisation de la gouvernance de l'unité. Il est important de ce point de vue que la direction de l'unité puisse compter sur le soutien ferme de la présidence dans l'effort de redéfinition du projet de manière à le préciser et à mieux lui intégrer une dimension économique.

- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de produisants parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	9
A2 : Nombre de produisants parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de produisants de l'unité [A1/(N1+N2)]	33 %
Nombre d'HDR soutenues	
Nombre de thèses soutenues	8
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser…)	

3 • Appréciations détaillées :

Remarque préalable : compte tenu de l'écart entre les deux axes (voir ci-dessus), l'essentiel de l'évaluation du comité d'experts pour les points qui suivent est ventilé sur les deux « axes » du projet soumis (voir point 4). Les appréciations ci-dessous sont donc très succinctes.

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

  – Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Compte tenu de la localisation de l'université et de son environnement, ainsi que des possibilités qu'offre en France le développement de recherches sur les problèmes de logistique, la thématique de l'axe 1 (Management logistique) apparaît tout à fait pertinente. Le bilan soumis aux évaluateurs et le faible taux de publications ne permettent cependant pas de se faire une idée très précise des apports scientifiques de l'équipe qui s'inscrivent dans un domaine récent des sciences de gestion (le « Supply Chain Management »).

  – Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Les contributions sont principalement liées à des participations à colloques. Il y a très peu de publications, ce qui est un problème majeur pour cette équipe (en réalité, une partie non négligeable du total des publications a été assurée par les économistes 'démissionnaires', ce qui pose un réel problème en termes de perspectives et de développement du laboratoire sur la base de ce projet).

  – Qualité et pérennité des relations contractuelles :

L'équipe a su nouer des relations contractuelles étroites avec les différentes composantes de la région (autorités publiques, entreprises, Port du Havre). Elle doit davantage valoriser ces acquis au plan scientifique et dans des contacts nationaux et internationaux.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

  – Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Aucune indication précise à ce sujet sinon l'organisation périodique d'une conférence internationale en alternance avec des collègues de l'Université INHA (Incheon, République de Corée), sans qu'on en sache beaucoup plus sur cette activité (y a-t-il coopération en dehors de l'organisation de la conférence ? dans le cas contraire, quelles sont les raisons d'être de celle-ci ?).

  – Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

L'unité a su attirer de jeunes maîtres de conférences dynamiques ainsi que des doctorants très motivés dans l'axe « logistique ». En revanche, l'absence d'HDR en économie se traduit par l'absence de doctorants dans cette discipline, ce qui constitue un handicap supplémentaire.

Il n'est fait état, dans les documents comme dans les auditions et discussions, d'aucun post-doctorat. L'unité ne semble pas avoir de politique active sur ce point.

  – Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Le pôle « logistique » a manifestement su attirer des contrats (au vu du budget, mais le rapport ne fournit aucune indication précise sur la nature, la durée, et les résultats de ces contrats). Ces contrats semblent entièrement

liés aux activités de l'ISEL. L'utilisation des ressources apportées par ces contrats, de même que les retombées scientifiques (publications) pour les chercheurs du pôle « économie », ne sont pas claires du tout.

Des membres de l'axe seraient aussi impliqués dans le projet de pôle de compétitivité « Novolog », mais le comité d'experts n'a pas obtenu d'autres précisions à ce sujet.

– Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :

Si les membres de l'unité ont participé à des conférences et des colloques internationaux assez nombreux, et ce dans les deux axes, cela ne s'est pas traduit par un volume adéquat de publications dans des revues répertoriées par l'AERES. Le comité d'experts regrette aussi le peu d'engagement apparent, en tout cas au vu des documents fournis et des auditions, dans les réseaux nationaux, en particulier pour tout ce qui relève de l'axe « logistique ».

– Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Peu d'indications sont fournies sur ce point. La valorisation scientifique reste nettement trop faible, en particulier en termes de publications. Le flux de contrats suggère un accès à des terrains de recherche particulièrement intéressants et probablement propices, de même que quelques liens intéressants avec des universités étrangères (Université de Rhode Island, UQAM). Cela pourrait permettre une collaboration avec des chercheurs expérimentés et un accès à la publication en anglais dans des revues classées et de bon niveau international.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :

– Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

Manifestement l'activité du CERENE au cours des dernières années s'est essentiellement localisée à l'ISEL. Il n'y a donc pas eu de vraie dynamique collective au-delà de ce sous-groupe.

– Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

Le CERENE semble vouloir se doter d'une politique scientifique plus active (séminaires, réunions régulières), essentiellement centrée sur le groupe des logisticiens. L'intégration des gestionnaires et encore plus des économistes (du moins ceux qui accepteraient de reconsidérer cela) reste problématique.

– Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Les membres de l'unité investissent beaucoup dans l'enseignement, surtout à la suite du départ de deux professeurs titulaires, mais plus généralement en raison du nombre important et croissant d'étudiants (ce qui traduit d'ailleurs une attractivité certaine). Cela handicape fortement leur potentiel de recherche. Il convient donc de rééquilibrer cela : les chercheurs, la direction du CERENE et la présidence de l'Université devraient être très attentifs à cela s'ils veulent maintenir une unité vivante et digne de ce nom.

Le comité d'experts s'est par ailleurs étonné du fait que les doctorants (qui s'en sont plaint) ne soient pas du tout mobilisés pour des tâches d'enseignement.

- Appréciation sur le projet :

– Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

La niche occupée est porteuse, mais ne pourra être exploitée et donner lieu à des résultats probants au plan scientifique que si le projet s'appuie sur une organisation de la recherche profondément restructurée et une orientation beaucoup plus marquée vers la production scientifique publiée et vers la constitution d'un réseau plus dense avec les chercheurs français et étrangers. La tendance de l'unité à un certain localisme suscite des questions sur la faisabilité du projet eu égard aux standards de la communauté scientifique nationale et internationale. La

direction de l'équipe et celle de l'Université doivent par ailleurs être attentifs au renouvellement des capacités d'encadrement scientifique, en tenant compte de la dimension démographique du leadership de l'équipe (en particulier les départs prévisibles à la retraite).

– Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Les moyens semblent disponibles, la direction de l'établissement apparaît très motivée dans son soutien à cette activité, les contrats provisionnent la recherche de façon apparemment adéquate, en tout cas pour le pôle « logistique ». En revanche, les économistes ne semblent pas s'être beaucoup préoccupés de monter des projets destinés à obtenir des financements propres (du type ANR, etc.).

– Originalité et prise de risques :

Il y a une niche certaine à occuper, mais l'organisation du CERENE jusqu'à maintenant ne semble pas avoir permis de l'exploiter pleinement en dehors des activités de l'ISEL. Au plan scientifique, il y a là une vraie préoccupation pour le comité d'experts.

4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet

Intitulé de l'équipe 1: Management logistique

Responsable : M. Franck GUERIN

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	17	17
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	0	O
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	0
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	20	20
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	5

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

– Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Cette équipe travaille sur un sujet porteur, en bonne adéquation avec l'économie locale et régionale, ce qui lui vaut une reconnaissance certaine et des soutiens importants (financement de thèses, contrats). La qualité des résultats est difficile à apprécier compte tenu de la faiblesse des publications mais le travail fourni semble répondre à

de réels besoins en termes de formation si on en juge par l'attractivité de l'ISEL sur les étudiants et les conditions très favorables de leur insertion professionnelle. L'impact scientifique est cependant limité en l'état actuel des choses (voir point suivant).

– Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Il y a un vrai problème lié à la qualité et la quantité des publications dans cette équipe si elle veut garder le statut d'équipe de recherche. Malgré la participation à de nombreux colloques et conférences (mais peu en France, ce qui fragilise l'insertion de l'équipe) et les encouragements et soutiens manifestes fournis aux doctorants pour leur permettre de soumettre et de présenter des papiers dans des conférences internationales, le volume effectif des publications dans des supports reconnus reste très faible. Bien que le comité d'experts n'ait pas disposé des textes mêmes, la qualité des communications lui semble bonne, à en juger par leur acceptation dans de nombreuses conférences internationales (et aussi compte tenu des effets de retour dont ont fait état plusieurs doctorants ayant présenté des papiers en anglais dans certaines de ces conférences).

En ce qui concerne les thèses le comité d'experts a disposé de peu d'informations, mais les sujets semblent quelque peu décalés par rapport à certaines recherches récentes. La composition des jurys pourrait être l'occasion de nouer des relations scientifiques à la fois au plan national et international.

– Qualité et pérennité des relations contractuelles :

L'équipe semble obtenir des contrats des autorités publiques et des entités privées de la région sur une base régulière. Cependant, ces contrats ne semblent pas liés à des activités de production scientifique bien définies. Il n'y a aucun contrat de recherche proprement dit (ANR, projets européens) qui soit mentionné, même si quelques chercheurs semblent impliqués dans des réseaux internationaux. Une fois encore, le rapport ne permet pas de se faire une idée très claire des travaux poursuivis.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe ou du projet dans son environnement :

– Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'équipe ou à ceux qui participent au projet, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Il n'est pas fait état de prix et de distinctions particulières. Outre les participations individuelles, limitées à quelques noms, à des conférences ou des réseaux, il est fait état des activités des uns et des autres dans le réseau CEMUR (bien que le comité d'experts ait reçu très peu d'informations à ce sujet), dans les liens établis dans la cadre du réseau interuniversitaire GU 8 (regroupant des centres – ou des individus, cela n'est pas clair - de 7 pays). Il est aussi fait état de réseaux passés (Projet Tempus, de 2003 à 2005) donc anciens, ce qui suggère quand même une faiblesse du côté des développements récents.

– Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

L'équipe recrute régulièrement des maîtres de conférences ; elle a aussi un bon pouvoir d'attraction sur les étudiants, avec en particulier un pool non négligeable de doctorants étrangers (mais d'origine géographique assez concentrée, de sorte qu'une stratégie de diversification serait sans doute bienvenue).

– Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Ce qui a été dit ci-dessus de l'unité s'appuie essentiellement sur les apports en ce sens des membres de cette équipe.

– Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des équipes étrangères :

Les collaborations sont concentrées sur quelques institutions (INHA en Corée, UQAM au Canada, Université de Rhode Island aux USA) sans qu'on puisse parler de collaborations majeures. Les collaborations concernent

essentiellement des échanges de chercheurs et de doctorants, ce qui est quand même positif pour une équipe de petite taille.

– Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

La valorisation est bonne, mais essentiellement régionale, à quelques exceptions près (conférences périodiques en alternance avec l'Université INHA de Corée).

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'équipe ou du projet :

– Pertinence de l'organisation, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

Il ne semble pas y avoir eu de gouvernance très active au cours des dernières années, en tout cas pas de gouvernance capable de créer et d'organiser les synergies entre des composantes disparates (logisticiens, informaticiens, gestionnaires, économistes).

– Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

En dehors de la composante ISEL, il ne semble pas y avoir eu de dynamique collective très forte au cours des dernières années (pas de séminaires de recherche communs, pas d'invités extérieurs systématiques, etc.). La nouvelle direction fait état de plusieurs projets en ce sens, mais il est difficile de savoir si ces promesses pourront être tenues, compte tenu de la disparité des pôles d'intérêt. Il apparaît néanmoins que le projet présenté par le noyau des chercheurs centrés sur la logistique est bien structuré et ne demande qu'à se concrétiser par des réalisations partagées. La recherche de contrats multidisciplinaires pourrait sans doute permettre de souder l'équipe autour de sujets fédérateurs des deux axes.

– Implication des membres dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Cette implication est très forte dans l'enseignement et dans les contrats en liaison avec les unités économiques de la région.

- Appréciation sur le projet :

– Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Il y a un fort besoin d'une structuration plus nette du projet, d'un rééquilibrage entre enseignement et recherche au profit du second, d'un effort très important du côté des publications. Si on prend en considération ces différents aspects, la faisabilité du projet est quand même fragile ; elle dépendra largement des nouveaux recrutements de niveau professoral et de la capacité à créer une vraie dynamique collective de recherche.

– Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

L'établissement semble fortement motivé en ce sens, à juste titre compte tenu du potentiel de cette niche de recherche pour la région et au-delà.

– Originalité et prise de risques :

La problématique demande à être affinée, les thèmes novateurs définis et structurés.

- Conclusion :

– Avis :

Il y a une véritable possibilité à exploiter du côté de la niche « management logistique », mais au prix de changements importants dans le sens d'une activité scientifique plus intense et gagnant en visibilité (publications, organisation de colloques, etc.). L'insertion dans les réseaux nationaux et internationaux nécessite un effort très net.

– Points forts et opportunités :

L'équipe dispose d'une niche porteuse tant au plan scientifique qu'au plan de l'insertion dans le tissu régional.

– Points à améliorer et risques :

Les activités de recherche sont nettement subordonnées à des activités d'enseignement, ce qu'il faudra corriger.

Le risque est réel que l'investissement dans la recherche reste concentré sur un très petit nombre de personnes, ce qui tuerait la dynamique potentielle du groupe.

– Recommandations :

Il faut repenser et restructurer le projet, créer une vraie animation en intégrant mieux les trois volets de l'axe « logistique », avec le souci à l'avenir de coopérations renforcées avec la composante économie et gestion, par exemple en favorisant assez systématiquement les projets faisant place à cette composante.

Intitulé de l'équipe 2 : Microéconomie, Institutions et Politiques Publiques

Responsable : Non désigné

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	10	3
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)		0
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		0
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)		2
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		1

- Préalable :

Compte tenu des caractéristiques de cet axe, caractéristiques auxquelles le comité d'experts a fait référence à plusieurs reprises ci-dessus, il ne pense pas pertinent de remplir en détail les points d'appréciation demandés dans le

formulaire de l'AERES. Il se contentera donc de quelques appréciations synthétiques après le préalable ci-dessous, qui éclaire son évaluation.

Le projet soumis fait état de 10 chercheurs liés à ce axe. En réalité, six d'entre eux ne se reconnaissant pas dans le projet global et sont 'démissionnaires'. Certains d'entre eux se sont d'ailleurs présentés comme étant membres associés à une UMR de Paris X. Pour les 4 autres, à part une des personnes concernées qui semble vouloir maintenir son rattachement à l'équipe, le comité d'experts pu connaître leurs intentions puisqu'ils ne se sont présentés à aucune des auditions programmées.

En ce qui concerne les six démissionnaires, certains d'entre eux sont parmi les plus produisants de l'ancien CERENE, et il faut y adjoindre de plus jeunes chercheurs au profil prometteur. Il semble que pendant un certain temps, la présence de deux professeurs d'économie ait permis de faire cohabiter la diversité des projets individuels, sans pourtant créer de dynamique collective. Aussi, le départ de ces enseignants-chercheurs en 2009 a vraisemblablement créé un choc pour les chercheurs concernés. Ceux-ci se retrouvent pour ainsi dire orphelins, perdant leur parapluie institutionnel. Or, ces chercheurs n'ont pas su trouver ou affirmer leur place dans le nouveau dispositif mis en place pour le projet de renouvellement du CERENE, et leur intégration à une autre équipe, en ordre dispersé, non seulement n'a pas convaincu les membres du comité d'experts, mais se heurte à de fortes réticences de la direction de l'établissement.

Au vu des travaux de ces chercheurs et du nouveau projet du CERENE, il apparaît aux membres du comité d'experts que le départ de ces six économistes pose des problèmes eu égard à la politique de l'établissement et risque fort de se traduire par une occasion ratée. Le comité estime qu'à condition de reformuler le projet central du CERENE, sur la logistique, de manière à mieux intégrer la dimension économique, il existe un vrai potentiel de synergie. On peut en effet penser que les 6 démissionnaires pourraient développer des projets cohérents et compatibles avec l'axe central du CERENE, par exemple en développant des travaux sur l'organisation du travail dans le cadre de la logistique, ou en travaillant sur l'innovation dans ce domaine, ou encore en y identifiant les conventions et/ou les contrats liant les partenaires, etc. Ce n'est évidemment pas au comité d'experts d'établir un tel programme : il donne ces exemples à titre purement indicatif pour faire apparaître la possibilité de vraies synergies. De tels projets sembleraient plus réalistes pour servir de support à une activité de publication plus intense pour les économistes concernés, tout en apportant aux autres composantes du CERENE une dimension économique qui est totalement absente si les six démissionnaires n'étaient pas intégrés au projet. Cela impliquerait aussi de repenser la gouvernance du CERENE, de manière à ce que les économistes s'y sentent parfaitement intégrés.

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

  – Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Des recherches originales pour les quelques produisants, mais sans que se dégage une vraie synergie entre elles.

  – Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Au total, plusieurs publications dans des ouvrages, mais peu dans des revues à comité de lecture réputées sauf pour l'un des produisants.

  – Qualité et pérennité des relations contractuelles :

Il y a nécessité pour les membres de cet axe de faire des efforts pour intégrer de façon beaucoup plus active les réseaux de recherche sur leurs thématiques. Pour le moment ils semblent travailler de façon relativement isolée ce qui nuit à toute tentative de construire un projet cohérent ou, a minima, des collaborations fructueuses entre eux.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe ou du projet dans son environnement :

  – Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'équipe ou à ceux qui participent au projet, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Le comité d'experts n'a pas reçu d'indications à ce sujet de la part des chercheurs qui ont remis des fiches d'activité.

  – Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

Là encore, le comité d'experts n'a disposé d'aucune information sur ce thème. Il manque manifestement d'un encadrement suffisamment étoffé (en nombre de professeurs et de maîtres de conférences habilités à diriger des recherches) et d'un projet suffisamment défini pour rendre la composante économique vraiment attractive.

  – Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Cela ne semble pas être le cas au vu des informations disponibles.

  – Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des équipes étrangères :

A part les participations individuelles à des colloques, peu d'activités ayant un caractère systématique ont été relatées.

  – Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Quelques chercheurs de cet axe ont développé des travaux qui ont une pertinence assez nette par rapport à la réalité (économique, culturelle) de la région, mais la logique d'ensemble reste assez obscure et l'insertion dans le réseau régional et national peu marqué, au vu des informations dont le comité d'experts a disposé.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'équipe ou du projet :

  – Pertinence de l'organisation, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

En l'état actuel des choses, la composante économique semble essentiellement une collection d'individualités, sans gouvernance propre liée à l'absence de projet commun.

  – Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

Pour le moment, rien de très clair esquissé en ce sens.

  – Implication des membres dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Les membres de cet axe semblent bien impliqués dans les activités d'enseignement de l'établissement. Leur implication dans la structuration de la recherche en région (par exemple les interactions avec Rouen, Caen ou Rennes) apparaît moins clairement.

- Appréciation sur le projet :

  - Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Il n'y a pas de projet commun pour le moment.

  - Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Le comité d'experts n'a reçu aucune indication en ce sens.

  - Originalité et prise de risques :

- Conclusion :

Il n'y a pas, en l'état actuel des choses, de projet pour les économistes rattachés jusque là au CERENE. Il paraît impératif qu'un tel projet prenne forme : au prix d'efforts communs et d'un vrai soutien de l'établissement (y compris en prenant mieux en compte la composante « économistes » dans l'allocation des ressources), il y a un potentiel à exploiter.

  - Points forts et opportunités :

L'axe dispose de quelques chercheurs actifs en termes de publication et il bénéficie de recrutements récents qui pourraient être prometteurs si une dynamique se crée.

  - Points à améliorer et risques :

Sans projet structurant, on peut craindre des externalités fortement négatives non seulement par rapport à l'axe logistique du CERENE et à la politique de l'établissement, mais aussi par rapport à la dynamique de publication des chercheurs eux-mêmes.

  - Recommandations :

Le comité d'experts recommande de repenser le projet du CERENE et, pour les démissionnaires, de repenser leurs choix de manière à rendre possible le développement d'une vraie niche de recherche associant économistes et logisticiens. Cela exigerait aussi de repenser la gouvernance de l'ensemble.

Notation

Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE EN ECONOMIE ET GESTION LOGISTIQUE (CERENE)	C	B	C	C	C

C1 - Qualité scientifique et production
C2 - Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement
C3 - Gouvernance et vie du laboratoire
C4 - Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques

(État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	**34**	**82**	**22**	**52**	**57**	**29**	**276**
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 - Marchés et organisations
SHS2 - Normes, institutions et comportements sociaux
SHS3 - Espace, environnement et sociétés
SHS4 - Esprit humain, langage, éducation
SHS5 - Langues, textes, arts et cultures
SHS6 - Mondes anciens et contemporains